

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
MRC BROME-MISSISQUOI
MUNICIPALITÉ DE BRIGHAM
SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU 27 JUIN 2017

À une séance extraordinaire du Conseil de la Municipalité de Brigham tenue le mardi 27 juin 2017 à 19h30 à la Salle du Conseil, 118, avenue des Cèdres à Brigham. Sont présents à l'ouverture : Mesdames les conseillères et Messieurs les conseillers Danielle Cardin Pollender, Daniel Meunier, Réjean Racine, Marc Labrecque et Gisèle Thériault sous la présidence du maire Monsieur Normand Delisle.

Monsieur Philippe Dunn, conseiller, est absent.

Assiste également à la réunion : Monsieur Pierre Lefebvre, directeur général et secrétaire-trésorier.

ORDRE DU JOUR

1. Avis de convocation
2. Adoption de l'ordre du jour
3. Administration
3.1. Avis de motion – Règlement d'emprunt 2017-12 Eau potable Hôtel de Ville
4. Période de questions
5. Levée de l'assemblée

2017-186 AVIS DE CONVOCATION

La directrice générale adjointe mentionne que l'avis de convocation de la présente séance a été signifié à tous les membres du conseil conformément à la loi.

2017-187 ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Il est proposé par Réjean Racine, appuyé par Gisèle Thériault et résolu unanimement d'adopter l'ordre du jour.

2017-188 ADMINISTRATION AVIS DE MOTION – RÈGLEMENT D'EMPRUNT 2017-12 EAU POTABLE HÔTEL DE VILLE

Avis de motion est donné par Normand Delisle, maire, à l'effet qu'à l'occasion d'une prochaine assemblée du conseil sera présenté pour adoption un règlement autorisant des travaux d'approvisionnement d'eau brute, la mise en place d'un système de traitement d'eau potable et des travaux électriques ainsi qu'un décret d'emprunt pour financer cette dépense.

2017-189 PÉRIODE DE QUESTIONS

Le conseil tient une période de questions au cours de laquelle les personnes présentes peuvent poser des questions à ses membres.

Des copies de l'ordre du jour ont été mises à la disposition du public dès le début de la présente séance.

2017-189
LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

Il est proposé par Danielle Cardin Pollender, appuyé par Réjean Racine et résolu unanimement de lever l'assemblée. Il est 19 h 44.

Normand Delisle
Maire

Pierre Lefebvre
Directeur général et secrétaire-trésorier